

CHASSE PHOTOGRAPHIQUE

Du bon usage de la photographie animalière

par

Jean-Claude RUWET

La chasse photographique s'est, pour nombre d'amateurs de forêts et de bêtes sauvages, substituée à la chasse proprement dite. On ne peut que s'en réjouir. Cette forme nouvelle de loisir et de contact avec la nature a engendré toutefois de nouvelles nuisances à la tranquillité des bois et des animaux, que j'ai inlassablement dénoncées. Ces dérapages font tout à la fois l'ire et la joie des surveillants et gestionnaires des forêts qui n'apprécient guère cette intrusion supplémentaire, non productive de surcroît, et celles des chasseurs, qui voient se lézarder leur monopole d'utilisation des forêts et qui, dès lors, se plaisent à les mettre en exergue, pour déprécier cette concurrence et minimiser par la même occasion les perturbations qu'ils provoquent eux-mêmes.

S'agissant de la chasse photographique, il est vrai que certains de ses adeptes pêchent par impréparation, par information déficiente, par incompetence, indécatesse et inconséquence et, circulant où et quand bon leur semble, s'inscrivent à tout bout de champ en situation délictueuse par rapport au code forestier. D'autres ne se montrent pas plus soucieux du respect de la vie que le chasseur qui tue un animal et qu'ils critiquent pourtant; la photo en elle-même est la fin qui justifie les moyens; une fois que le cliché espéré est dans la boîte, peu importent les suites, et après nous... le déluge !

La soif de nature que manifeste le public a engendré aussi un nouveau créneau professionnel. Une forte émulation parmi les photographes-naturalistes-amateurs, se muant en concurrence, en a conduit plus d'un à se spécialiser dans la photo pour les agences de presse et les maisons d'édition productrices de livres de nature de grande consommation. Cela devient une affaire d'argent : l'essentiel est d'amortir un matériel coûteux, de réaliser les clichés qui se vendent. Le groupement des photographes-naturalistes en associations cherchant une reconnaissance officielle et visant à imposer un code de déontologie est une démarche justifiée, mais on voudrait être sûr qu'elle ne vise pas avant tout à réserver cette reconnaissance officielle, l'obtention des autorisations et l'accès au marché aux premiers arrivés.

Un principe déontologique de base est que nul n'a de droit sur la nature et sur la faune. La seule question valable est de savoir ce que chacun leur apporte. Je me montre suffisamment sévère vis-à-vis des chercheurs imbus de l'importance toute relative de leurs travaux, pour demander à chacun pareille réserve et sens de l'autocritique. Pas plus que de chercheurs carriéristes, la Nature n'a que faire de photographes incompetents, indécats ou affairistes. Le seul critère de tolérance et de prise en considération est le critère de qualité ou d'excellence. Les seules dérogations acceptables aux dispositions réglementant la circulation dans les bois sont celles couvrant la réalisation de clichés s'inscrivant dans un projet éducatif, ce qu'il ne faut pas confondre avec la production filmique ou livresque de consommation, ou venant en appui d'une recherche scientifique elle-même soumise à un code déontologique qui, bien souvent, reste à faire !

Dans une livraison antérieure des *Cahiers d'Ethologie* (1989, 9 [4] : 445-466) ainsi qu'à l'occasion de deux conférences publiques à l'Institut de Zoologie de Liège, Simon de Crombrugge et Roger Herman ont excellemment démontré comment les photographies que réalise le second s'inscrivent dans le programme de recensements et d'études des cervidés que supervise le premier, études qui ont tout à gagner de la confection d'un fichier par la réalisation répétée de portraits d'identification du plus grand nombre possible de sujets. Dans la livraison toute récente de la revue trimestrielle des Amis de la Fagne, Roger Herman et René Dahmen donnent de nouveaux exemples du témoin irréfutable qu'est le photographe (R. Herman : "Curiosités chez les cervidés : un cerf à trois bois; des bois et des fils"; *Hautes Fagnes*, 1990, 56 [3] : 78-80) (**photo 1**).

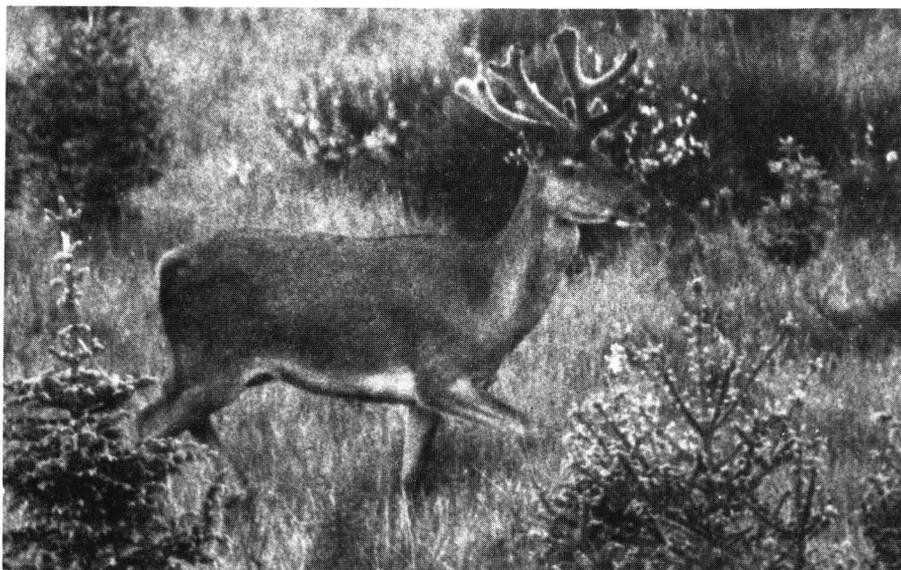


Photo 1. Un cerf à trois bois photographié par Roger HERMAN dans les Hautes-Fagnes en 1989. La réalisation de tels clichés constitue, pour le photographe amateur, un défi encore plus stimulant que la traque des cervidés aux périodes où ces derniers réclament le plus de tranquillité.

Ce qui est vrai pour les répertoires de portraits de sujets à identifier l'est plus encore pour les comportements. Dans le domaine de l'éthologie observationnelle, il faut réduire le champ de l'anecdote invérifiable en utilisant systématiquement la photo pour authentifier les faits rapportés. Ce dont nous avons besoin, plus encore que de portraitistes, c'est de photographes éthologistes assez fins pour anticiper l'événement et pour saisir des instants clés de la vie des animaux. Ainsi, lorsque nous effectuons une surveillance journalière des arènes de parade des tétras lyre aux fermes en Fagne à Jalhay, parce qu'il connaissait les problèmes sous étude et parce qu'il savait anticiper, Lucien Hanon, qui y participait régulièrement en qualité de zoologiste-photographe, a pu fixer en dia et au cinéma un événement dont nous n'avons été témoins qu'une seule fois : tous les coqs quittant leur territoire pour aller courtiser une poule en limite de l'arène dans une complète anarchie [cf Ruwet : "Une démonstration par l'absurde de l'importance du territoire chez le tétras lyre (*Tetrao tetrix*) : il en faut un !", *Aves*, 22 (4) : 248-256; et **photo 2**]; sans cette authentification par l'image, cette observation exceptionnelle, dont plusieurs éthologistes furent pourtant témoins, n'aurait suscité que scepticisme et incrédulité. Ainsi aussi, participant aux recensements printaniers de coqs de la même espèce que j'organise annuellement dans la réserve des Hautes Fagnes, Roger Herman, déjà cité, accompagne-t-il presque toujours ses notes d'une photo inédite authentifiant une observation singulière (cf **photo 3**).



Photo 2. Les coqs ont quitté l'arène pour courtiser une poule en sa périphérie; c'est l'anarchie la plus complète, preuve par l'absurde de l'intérêt de disposer d'un territoire individuel. Cette photo a été prise par Lucien HANON en mai 1971, à la période de plus forte densité des coqs observée depuis trente ans.
Photo Lucien HANON



Photo 3. Le 5 mai 1989, les coqs sont peu nombreux et sont instables dans la Fagne des Deux Séries dans la Réserve des Hautes-Fagnes. Ils se déplacent à la suite des poules, qu'ils courtisent ici et là, comme ici, au sommet étiété d'un arbre, près des têtes des sources de la Soor. (Photo Roger HERMAN)

Plus encore que pour la réalisation de portraits techniquement parfaits, la fixation d'instantanés de comportements réclame une longue expérience, une patience à toute épreuve, une connaissance intime des animaux observés et épiés. C'est dire que s'il y a beaucoup d'appelés, il y a peu d'élus qui atteignent ce stade. La sélection se fait sur base de la qualité technique, de la qualité du message ou de l'information, d'un sens élevé du respect des habitats et des animaux, d'une déontologie rigoureuse privilégiant les principes de conservation par rapport à la réalisation de clichés. Mais aujourd'hui, tout le monde veut tout et tout de suite. A l'achat d'un appareil de photo, on veut immédiatement traquer le cerf et le tétras ! Et qui plus est, on veut les surprendre dans leur intimité, au moment du brame ou du balz, quand précisément ils réclament une quiétude absolue.

Qu'aurait-on pensé, il y a quelques mois, du quidam ordinaire qui aurait prétendu, parce que tel était son plaisir et son désir, participer sur la pelouse du stade olympique de Rome aux ébats des 22 joueurs et des 3 arbitres de la finale du *Mundiale* de Football ? On l'aurait enfermé, à moins qu'on ne lui ait patiemment expliqué que pour atteindre cette consécration, il eut fallu s'astreindre à un long entraînement, se soumettre à une sévère discipline et passer par le filtre de l'écolage dans les équipes d'âge et par la sélection qu'opèrent des clubs d'importance grandissante... Une filière qui, d'ailleurs, n'exclut pas la découverte d'un talent exceptionnel et son ascension fulgurante ! Telle est la situation aussi en photographie animalière. Il faut faire d'abord ses classes, ses dents, ses preuves, sur des sujets modestes. C'est la qualité qui, si elle est méritée, apportera la reconnaissance.

Nous publions dans la présente livraison des *Cahiers* une série de photographies sur le brame du cerf due à Pierre Verbruggen. Si nous publions ces photos, c'est d'abord parce que leur enchaînement est spécialement illustratif du comportement des animaux à ce moment; c'est aussi et surtout parce que ce sont les réalisations d'un photographe-naturaliste confirmé dont nous connaissons la prudence avec laquelle il se fonde dans la nature, sans la déranger. Compagnon de terrain du regretté Jean-Marc Davenne alors technicien-naturaliste à l'Institut de Zoologie et tragiquement décédé en 1986, il a fait son écolage dans les jardins et les bois des environs de Spa; il s'est perfectionné au Zwin; il a participé ensuite à des reportages photo sur les aires de rapaces des Ardennes : bondrée, épervier, autour; nous avons publié (*Cahiers*, 1990, 10 [1] : 74 et 94) plusieurs de ses instantanés sur le grèbe huppé et la buse. Consacrant une part importante de son temps, une part non négligeable de son budget à la photo, il a et l'acharnement et la faculté de patience lui permettant de rechercher les conditions et d'attendre le moment où les circonstances apportent la récompense d'une scène exceptionnelle. Ses réflexes font le reste.

Ses documents originaux sont des diapositives en couleurs. Les épreuves en noir et blanc qui en sont tirées, et la qualité du papier — protection des forêts oblige — à laquelle nous nous limitons ne leur font pas complètement justice et ne rendent pas compte de toute la finesse des détails et de l'ambiance. Telles quelles, elles illustrent toutefois parfaitement mon propos.

21 Juillet 1990